

OBJET DU MARCHE : 2025DDP51 – MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE DE 4 LOGEMENTS – 5 IMPASSE JEANNE D'ARC – 76310 SAINTE-ADRESSE

I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :

LOGEAL IMMOBILIÈRE SA
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX
TEL : 02.35.95.92.00

II – COMMUNICATION

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

- Lien URL d'accès vers les documents de la consultation
- Description des modalités d'accès aux documents de la consultation

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

Nom du contact :

Adresse mail du contact : b.valin@logéal-immobilier.fr
N° téléphone du contact : 02.35.56.34.72.

III- PROCEDURE

Type de procédure : procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019.

Procédure adaptée ouverte

Critères de sélection des candidatures (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)

- Adéquation des moyens humains et matériels proposés /10
- Méthodologie générale et détaillée spécifique à l'opération /10
- Mesures proposées pour fiabiliser et/ou optimiser le respect des délais de chantier/10
- Mesures prévues pour l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé de la personne /10

Critères de jugement des offres (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)

-Prix des prestations : /60 pts.

Possibilité d'attribution sans négociation

(Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.

Négociation :

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre l'acheteur public et les candidats.

Techniques d'achat : Sans objet

Réduction du nombre de candidats : Non

Présentation des offres par catalogue électronique

Autorisée

La présente consultation est lancée **AVEC VARIANTES OBLIGATOIRES** (article R.2151-9 du code de la commande publique) auxquelles il est demandé aux entreprises de répondre obligatoirement selon le(s) lot(s) auquel (auxquels) elles soumissionnent.

LOT	INTITULE DU LOT	VARIANTE OBLIGATOIRE
02	DÉMOLITION – GROS ŒUVRE - FAÇADES	Dalle au sol.
12	VRD	Reprise de la cour entière en enrobé.

En revanche, en ce qui concerne le sujet des Variantes facultatives (émises à l'initiative de l'entreprise selon l'article R.2151-8 du code de la commande publique, elles sont autorisées pour tous les lots sous réserve de répondre obligatoirement à l'offre de base sous peine d'irrégularité de l'offre).

IV - IDENTIFICATION DU MARCHE

Intitulé du Marché : RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE DE 4 LOGEMENTS – 5 IMPASSE JEANNE D'ARC – 76310 SAINTE-ADRESSE.

Type de marché : Travaux.

Lieu principal d'exécution : SAINTE-ADRESSE.

Délai d'exécution prévu : Le délai d'exécution global est fixé à **18 mois** à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (**01 mois** pour la période de préparation et d'installation du chantier et **17 mois** y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

L'existence de tranche : Non.

La réservation de tout ou partie du marché :

Sans objet

V - DESIGNATION DES LOTS :

Marché allotie : Oui.

Description des lots :

LOT	INTITULE DU LOT
2	DÉMOLITION – GROS ŒUVRE - FAÇADES
3	CHARPENTE BOIS
4	COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ
5	MENUISERIES EXTÉRIEURES PVC
6	METALLERIE
7	MENUISERIES INTERIEURES – ISOLATION – CLOISONS – PLAFONDS
8	REVÊTEMENTS DE SOLS – FAÏENCE
9	PEINTURE
10	ELECTRICITE – CHAUFFAGE ELECTRIQUE
11	PLOMBERIE – VENTILATION
12	VRD

MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS : Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le regroupement d'entreprises à mandataire commun est autorisé.

VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : Non.

Visite facultative

Une visite facultative sur site est possible. Les candidats souhaitant effectuer une visite doivent prendre contact avec M MAUCONDUIT Josué Tel : 02.35.95.91.88. – Chargé d'opérations.

Les visites se tiendront aux dates suivantes :

- Mardi 9 décembre 2025 de 09H30 à 12H00.
- Mercredi 10 décembre 2025 de 09H00 à 12H00.

VII – REMISE DES OFFRES

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : VENDREDI 09 JANVIER 2026 – 17H00.

ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :

Les offres seront à retourner par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à LOGEAL IMMOBILIERE par voie dématérialisée via la plate-forme de dématérialisation www.marches-securises.com ou par courriel au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

- Renseignements d'ordre administratif :

Maître d'ouvrage

LOGEAL IMMOBILIERE S.A.

MME VALIN Blandine Tel. : 02.35.56.34.72

Direction Administrative et Financière

Gestionnaire des Marchés

- Renseignements d'ordre technique

Maître d'ouvrage

LOGEAL IMMOBILIERE S.A.

M MAUCONDUIT Josué Tel : 02.35.95.91.88

Direction Développement du Patrimoine

Chargée d'Opérations

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : (*NDLR : indiqué systématiquement en procédure formalisée sur l'avis au JOUE et en procédure adaptée pour les marchés que l'on décide de passer en CAO dans la mesure où l'on s'astreint à une procédure plus contraignante que ce que les textes prévoient*)

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- 1°) Soit un réfééré précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.
- 2°) Soit un réfééré contractuel, en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).
- 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 28/11/2025.